REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

Commune de Métabief

Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 14
- Ayants donné procuration : 3
- Absents :1

Date de la convocation : 11/05/2026

Délibération n°2026-E-03

Résultat du vote : APPROUVÉ

Pour : 14
Contre :
Abstention :

Délibération certifiée exécutoire.

Extrait transmis
Contrôle de légalité le : 04/06/26
Publié le : 04/06/26

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 18 mai, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 11 mai 2026, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Bénédicte Lavier, Francis Meuterlos, Mickaël Linares, Charlotte Chassard, Dylan Magnin, Christelle Demart, Xavier Colisson, Thibault Decreuse.

Excusés : Philippe Bizet, Véronique Saget, Clothilde Salah.

Absent : Florence Collino.

Pouvoirs : Philippe Bizet à Laurent Poncet, Véronique Saget à Francis Meuterlos, Clothilde Salah à Gérard Dèque

Secrétaire : Laurent Poncet

OBJET : VALIDATION DE LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAISON DES SAISONNIERS

En 2025 des travaux ont été lancés sur la Maison située au 11 rue des Viscernois, acquise par la commune, en vue de la transformer en Maison des Saisonniers.

Après avoir effectuer les différentes opérations des remise en état prévu, il s'est avéré que la toiture présentait un risque de fuite (non imminent).

Ainsi, le 09 mars 2026 la commune a lancé un appel à devis auprès de 3 entreprises du secteur. L'entreprise Esprit Chalet est la seule a avoir proposé une offre. Si cette offre est acceptée les travaux auront lieu en avril 2027.

La prestation est la suivante : réfection de 110 m² de toiture pour 26.699,70 € TTC (cette surface ne comprend pas la partie mitoyenne).

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide le devis de travaux concernant la réfection de la toiture de la Maison des saisonniers, qui sera inscrit au budget 2026, en vue d'un report sur 2027, année de réalisation des travaux.

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Métabief,

Le Maire

Gérard DEQUE

MAIRIE DE MÉTABIEF
25370 DOUBS